

déjà trop de bras. D'ailleurs la situation de l'ouvrier, surtout du pauvre manœuvre, est bien précaire, comparée à celle de l'indépendant agriculteur, qui vit content, heureux au milieu de sa famille, en rapports plus constants et plus intimes avec la divine Providence, qui fait à temps germer ses blés et jaunir sa moisson.

L'affaire Letellier vient d'entrer dans une nouvelle phase. Le Marquis de Lorno a jugé à propos d'en référer la décision en Angleterre. Alors le théâtre est changé, et régulièrement les avocats de la démission devront traverser l'Océan et plaider leur cause auprès du Gouvernement Impérial.

Après le premier malaise que produit cette péripétie, espérons que le calme va renaître, et que les intérêts pratiques du pays auront une plus large part aux travaux de nos dévoués représentants.

MIA.

## Documents inédits

## RELATION DU P. BOUVART.

## DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE EN CANADA.

Etablissement de la dévotion de Lorette.

## PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

Jacques Aunhatetaink, premier capitaine du bourg, s'est signalé dans cet humble et dévot exercice. Enfin comme nos Sauvages ont une juste vénération pour le petit retable qui est derrière l'autel, et qu'ils n'y entrent aussi bien que les Français, qu'après avoir communiqué, il y a tous les jours une famille qui y est admise après s'être approchée des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie: et lorsque le tour des cabanes est achevé, on le recommence avec autant de plus de ferveur que si c'était la première fois. Une femme Iroquoise nommée Marie Tsasenté y demoura dernièrement deux grosses heures après sa communion, dans un recueillement aussi grand et dans des sentiments aussi spirituels qu'en puissent avoir des personnes élevées à un haut degré d'oraison. Si le R. P. Chaumonot, qui alla là dire son office, n'eut enfin mis des bornes à sa ferveur, elle y eut continué ses prières beaucoup plus longtemps: Nous ne doutons point que la Sto. Vierge n'agrec beaucoup cette sainte ardeur, que l'on a, de l'honorer dans sa maison du Canada: nous en allons apporter quelques preuves. Si nous leur donnons quelques fois le nom de merveilles, de miracles, et de choses admirables, nous ne le faisons qu'en proposant et en soumettant tout ce récit aux personnes qui peuvent et qui doivent en juger.

## DEUXIÈME PARTIE.

En forme de journal, on l'on marque les avantages de la dévotion de Lorette.

## § 1. Avantages de la dévotion de Lorette. confirmée par les faveurs obtenus de Dieu pendant l'année 1674. \*

On n'avait pas encore commencé à bâtir la chapelle de Lorette en Canada, quo le ciel voulut montrer par un miracle, combien il s'intéressait à cet ouvrage. Voici comment la chose arriva. Io. N. ayant un grand désir de contribuer au moins de quelque chose à bâtir la maison de la Sto Vierge, après avoir amassé ce qu'elle put d'argent, elle trouva que 25 livres. elle souhaitait au moins d'en avoir cinquante. Elle s'adresse donc avec beaucoup de confiance à son frère Catherine de S. Augustin, Religieuse Hospitalière; et le matin étant au chœur en sa place, et tirant à son ordinaire un livre de prières d'un lieu qui ne sort qu'à l'y mettre: elle est bien étonnée et bien réjouie tout ensemble, d'y rencontrer les 25 francs qu'elle désirait. S'étant informée si personne de la maison avait mis là de l'argent, et ayant trouvé que non, elle offrit d'un grand cœur les 50 francs qu'elle avait fait dessein de donner.

2o. On pourrait peut-être compter tout la chapelle de Lorette même pour une seconde merveille. En effet, comment sans un secours tout particulier de Dieu, l'aurait-on pu bâtir en si peu de temps, loin de Québec, pendant une grande cherté des vivres, dans la dernière disette de fer et de clous, les chemins étant très-mauvais, les incommodités du chaud, des maringouins et des brûlots étant excessives, et les ouvriers dont il fallait dépendre étant pour la plupart bizarres, ivrognes et ennuyés de se voir là éloignés des occasions de boire et de se divertir même les jours de fêtes.

3o. La chapelle achevée et bénite, une personne très-élevée et très-favorisée de Dieu en l'oraison, y contemplant le mystère de l'Incarnation, qui est proprement le mystère de Lorette, et elle souhaitait pour la Lorette du Canada, une parfaite participation des avantages de la Lorette d'Italie, lorsqu'elle fut tout d'un coup ravie en esprit, à la faveur d'une divine lumière, qui l'éclaira pendant son ravissement. Elle se vit environnée pour ainsi parler, d'une armée de mérites et d'un océan de grâces. Il lui fut ensuite découvert, que ces grâces infinies, et ces mérites immenses étaient les biens que Jésus, Marie et Joseph nous avaient acquis pendant leur séjour de tant d'années dans la sacrée maison que représente la chapelle, où priait cette âme dévote. Enfin, il lui fut dit qu'en vue de ce qui nous avait été mérité dans la première Lorette, il n'y avait rien de si grand qu'on ne dût espérer dans la nouvelle Lorette du Canada. Cette même personne y a depuis ce temps, reçu très-souvent les mêmes assurances, en recevant de Dieu les mêmes faveurs.

\* Nous ne publions que les faits merveilleux que nous croyons pouvoir intéresser nos lecteurs. La relation en contient encore plusieurs autres.

4o. Environ le même temps, une femme Iroquoise nommée Cécile Gaunon-dison fut atteinte d'une grosse fièvre et d'une pleurésie très-violente. Comme il n'y avait personne qui sût soigner, on fut enfin contraint, lorsqu'on la vit à l'extrémité, de recourir aux médecins du lieu, ne pouvant avoir ceux de la terre. Le R. P. Chaumonot lui ayant porté les derniers sacrements, il revint à la chapelle avec les Sauvages qu'il exhorta de demander à la Sto Vierge la santé de leur compatriote. Lui-même s'étant mis à genoux, fit vœu tout haut au nom de toute l'assemblée de réciter pour la malade chacun un chapelet, et dans la confiance qu'il avait d'être exaucé, il ne douta point de dire tout haut à la Sto Vierge à qui il s'adressait. On verra maintenant quelle estime vous faites de la chapelle, que nous vous avons bâtie et quel secours nous devons nous y promettre dans tous nos besoins. La malade commença tout aussitôt de se mieux porter, et le deuxième jour d'après ne sentant plus de mal, et ayant un grand appétit, elle mangea un gros chou tout entier, cuit seulement dans l'eau, sans autre assaisonnement que d'un peu de farine de blé-d'inde. Il est vrai que cet excès qu'elle fit lui redonna la fièvre, mais elle en guérit fort peu après; Notre-Dame ne s'étant pas contentée de lui avoir rendu une santé qui durât si peu.

5o. Un enfant Français, âgé seulement d'un mois ou d'un mois et demi, fils d'un nommé Losier qui demouroit en la côte de S. Michel, n'était guère moins malade d'une fluxion qui le faisait tousser avec tant d'effort que son visage en devenait tout noir. La mère, qui s'appelle Marguerite Gaillard du Plessis, fit vœu de l'apporter à Notre-Dame de Lorette s'il guérissait; et depuis ce moment il ne toussa plus que trois petites fois. C'est ce qu'elle a elle-même assuré à un P. Jésuite qui la rencontra quelques jours après qui venait à Lorette par un des plus rudes et des plus fâcheux temps qu'il puisse faire en ce pays, et lui montrant son enfant qu'elle portait elle ajouta que quand il fut tombé des pierres au lieu de la neige qui tombait alors, elle se serait mise en chemin pour venir remercier sa bienfaitrice qui l'avait prise elle et son enfant sous sa protection.

(A continuer.)

## Conditions de ce Journal.

L'Abaille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.